



**RETRAITÉS
MOSELLE**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Confédération Française Démocratique du Travail
Union Territoriale des Retraités de Moselle
2, rue du Général de Lardemelle - B.P. 80527
57009 METZ CEDEX 1
03.87.16.97.74
moselle@retraites.cfdt.fr

Compte Rendu du Congrès de la CFDT Grand Est

Le deuxième Congrès de l'Union Régionale des Syndicats CFDT de la région Grand Est s'est tenu du 8 au 10 novembre 2022 à Bischoffsheim (Bas Rhin).

Près de 150 délégué.es (dont 5 de l'UTR57) des syndicats professionnels et des unions territoriales de retraité.es étaient présent.es pour participer aux travaux et représenter près de 90 000 adhérent.es CFDT du Grand Est.

La première partie de la session a été consacrée à la présentation du rapport d'activités des cinq années passées par Dominique Toussaint, secrétaire général. La mise en route de la nouvelle structure a été difficile et parfois chaotique, entraînant des frustrations chez certains militants. Les interventions des syndicats ont bien traduit ces tensions mais ont également constaté les difficultés de la période et reconnu les efforts pour les surmonter. Deux interventions des retraités, au nom des dix syndicats de la région sont à signaler. La première, de l'UTR Marne, sur la formation politique des responsables de syndicats et les axes revendicatifs communs aux salariés et aux retraités. La seconde, de l'UTR Moselle, sur l'importance à développer le syndicalisme retraité et la nécessité du transfert systématique des adhérents en renforçant les coopérations.

Le rapport d'activité a été adopté à 69 % des mandats exprimés.

Ce premier jour s'est conclu par un débat autour de M. Alain Chouraki, président du Camp des Mille d'Aix en Provence, et de Marylise Leon, secrétaire générale adjointe de la confédération CFDT, sur les nécessaires résistances à développer pour faire face à la montée des extrémismes, conduisant à la remise en cause de notre modèle démocratique.

La deuxième partie fut centrée sur la présentation, en mode choral et dynamique, du projet de résolution générale, axée sur le travail et l'emploi, pour protéger les travailleurs face aux transformations, mais aussi pour répondre aux attentes et défis des publics spécifiques. A la suite des échanges, la résolution a été adoptée à près de 85 %. Auparavant, Laurent Berger avait présenté les positions de la CFDT sur les dossiers d'actualité: pouvoir d'achat, partage de la valeur, fiscalité du capital égale à celle du travail, retraites, etc.

Le congrès s'est conclu par l'élection d'un nouveau bureau de 48 membres qui a élu, en son sein, une nouvelle commission exécutive. Elle a déjà de nombreux chantiers à traiter, notamment pour répondre aux attentes des collectifs syndicaux, en étant proches des territoires et en impulsant des actions de visibilité.

Metz, le 11 novembre 2022

Maurice Melchior

SG UTR CFDT 57